



Mairie de
Tourville Sur Odon

3 bis Rue du château
14210

Tél : 02 31 80 99 80

Mail : mairie-tourville-sur-odon@wanadoo.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 Juillet 2025

Date de convocation : 30 Juin 2025

L'An Deux Mil Vingt Cinq, le 7 Juillet, à 20h30, Le Conseil Municipal de la Commune de Tourville sur Odon, légalement
Convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Didier BOULEY Maire.

Etaient présents :

Fabienne MANSION - Catherine REGNIER - Nicolas RENARD - Claire BARUCHELLO - Laurence COUDRAIS - Olivier HUET - Olivier LE MEILLEUR -
Carole TURQUETIL (présente à partir de 20h40 pour le vote des délibérations n° 3 et n°4)

Le conseil municipal est composé de 12 membres en exercice, 9 membres sont présents

Absente :

Absents excusés : Aurélie BLONDEL - David HEBERT

Absent représenté : Jérôme VIBERT (pouvoir à Nicolas RENARD)

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités
Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil :
Madame MANSION Fabienne est désignée pour exercer cette fonction.

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire aux délibérations.

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal de la séance précédente. Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal du
précédent conseil est approuvé.

Ordre du jour de la séance :

- Délibération Convention Territoriale Globale avec la CAF - Délibération
- Avenant aux conventions d'adhésion service commun Etudes Juridiques et Contentieux de Caen La Mer - Délibération
- Marché Restauration Scolaire – Délibération
- Assistance à Maitrise d'Œuvre pour l'amélioration énergétique de l'école primaire – Délibération
- Audit Energétique de l'école primaire
- Projet d'aménagement du terrain derrière la mairie
- Informations diverses
- Tour de table

❖ Ordre du jour :

➤ Délibération Convention Territoriale Globale avec la CAF - Délibération n° 07-07-2025-01

La commune de Tourville Sur Odon prend en charge le fonctionnement du Relais Petite Enfance avec une participation financière des communes de
Verson, de Mouen, ainsi qu'avec la Caisse d'Allocation Familiale dans le cadre d'une Convention Territoriale Globale (CTG). La Convention Territoriale
Globale avec la CAF prend fin au 31 décembre 2025.

Afin de pouvoir bénéficier des aides de la CAF, il est demandé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le maire à signer la Convention Territoriale
Globale avec la CAF du Calvados pour une durée de 4 ans, à compter du 1er janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2030.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la CAF.

➤ Avenant aux conventions d'adhésion service commun Etudes Juridiques et Contentieux de Caen La Mer – Délibération n° 07-07-2025-02

Le service commun Etudes juridiques et Contentieux (SCEJC) a été créé par délibération de la Communauté urbaine de Caen la mer du 4 juillet 2018.
La convention en cours s'achève au 31 décembre 2025. Il est proposé un avenant de prolongation qui a pour objet de prolonger la convention
d'adhésion de la commune au-delà du 31 décembre 2025 et de ne plus fixer d'échéance. En revanche, la commune peut mettre fin à son adhésion au
1er janvier de l'année suivante en adressant sa demande avant le 30 juin de l'année en cours. Le reste de la convention demeurera inchangé.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer à l'avenant à la convention.

➤ Marché Restauration Scolaire – Délibération n° 07-07-2025-03

L'appel d'offres pour le marché de restauration scolaire s'est terminé le 13 juin 2025. La commission MAPA s'est réunie le 30 juin pour analyser les offres. La société Convivio, notre prestataire actuel, est le seul à avoir déposé une candidature.

Après échange, il a été décidé, par 9 voix pour et une abstention, de choisir la prestation appliquant les directives Egalim.

Le coût du repas facturé à la commune pour les élèves de maternelle et de primaire augmentera de 0,50€, ce qui correspond à une évolution de +18%.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le marché avec la Société Convivio.

➤ Assistance à Maîtrise d'Œuvre pour l'amélioration énergétique de l'école primaire – Délibération n° 07-07-2025-04

Suite à l'arrêt de l'activité de la société Inno'Amo qui nous accompagnait comme Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, nous devons faire appel à un autre prestataire. La somme versée à Inno'Amo est de 10 900€ H.T. . Une subvention de Caen La Mer de 7 085€ est en attente de versement. Pour remplacer Inno'Amo, il est proposé de faire appel à la société APROMO qui a son bureau d'étude à Colombelles. Le montant de la prestation est de 17 820€ H.T. .

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

➤ Audit Énergétique de l'école primaire

Afin de pouvoir obtenir des Subventions de la DDTM, nous sommes dans l'obligation de réaliser un audit énergétique de l'école Primaire. Il est proposé de faire réaliser cet audit pas le bureau d'étude AFCE qui est basé à Caen. Pour information, ce bureau d'étude a collaboré avec Inno'AMO. Le coût de la prestation est de 3 800 H.T. .

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

➤ Projet d'aménagement du terrain derrière la mairie

Le 21 mai 2025, des gens du voyage se sont installés sur l'espace vert derrière la mairie. Ils sont repartis le 3 juin. Le jour de leur départ, un habitant nous a signalé des personnes regardant le terrain de football et le cadenas qui ferme la barrière. Le même véhicule signalé a été aperçu derrière la mairie l'après-midi.

Afin de limiter l'installation des gens du voyage sur le terrain de football, 3 blocs de béton ont été installés derrière la barrière.

Concernant le terrain derrière la mairie, le responsable des espaces verts du secteur Odon nous a proposé de placer des merlons de terre en quinconces aux abords du terrain en y positionnant quelques arbres et souhaite un accord avant étude du projet.

Le Conseil municipal donne son accord pour une étude technique et financière du projet.

❖ Informations diverses :

➤ Twisto flex.

Une réunion publique s'est tenue le 17 juin en présence de deux représentants de RATP Dev et de deux des services de transports de Caen La Mer. De nombreuses questions ont été posées, notamment sur la suppression de la ligne 32. Suite aux réponses apportées, les personnes présentes ont eu un avis plutôt positif sur ce nouveau service.

Suite à notre demande, deux arrêts dédiés au Twisto Flex ont été ajoutés. Un arrêt Rue Mc Farlane et un arrêt route de Bretagne nommé « Les mésanges ». La localisation de l'arrêt « Les mésanges », n'a pas été effectué en concertation avec la mairie. Une réunion est prévue prochainement avec les services de Caen La Mer pour revoir son positionnement.

Après le repositionnement de l'arrêt « Les mésanges », il est demandé l'installation d'une poubelle à proximité.

❖ Tour de table :

➤ Nicolas RENARD

Le 3^{ème} relevé des jauges posées sur les murs de l'église amène au constat suivant :

- Fissure : ouverture très faible
- Mur intérieur : mouvement très très faible
- Mur extérieur : tendance faible à partir vers la gauche et à basculer vers l'intérieur de l'église.

➤ Claire BARUCHELLO

Signale que le revêtement du chemin Foulon est abîmé, des trous se forment. Souhaite savoir s'ils seront prochainement rebouchés ?

Nicolas Renard indique que la demande a été effectuée auprès du service voirie de Caen La Mer.

➤ Fabienne MANSION

- AG Aslo : L'association comprend 21 activités avec 634 adhérents, dont 1/4 de Tourvillais. Pas de nouvelle activité à la rentrée.
- Le forum des associations se déroulera le 6 Septembre de 10h00 à 12h00 à la salle polyvalente de Tourville s/odon.
- COPIL Relais Petite Enfance : Sur les 3 communes (Mouen, Verson, Tourville) il y a 50 assistantes maternelles, dont 46 inscrites au REP dont 10 assistantes basées à Tourville. 159 familles ont bénéficié des missions du Relais.

➤ Carole Turquetil

Le responsable de la section palet demande s'il est possible de poser du bardage au local vélo de la maternelle et si le toit au-dessus des garages sera bientôt refait ?

Concernant les toits au-dessus du garage, un devis a été signé, mais la société n'est jamais intervenue. Les nouveaux devis sont beaucoup plus élevés que le précédent, une solution en interne va être étudiée.

❖ Prochain Conseil Municipal : Lundi 22 Septembre 2025 à 20h30

La séance est levée à 22 h10

Le Maire
Didier BOULEY

Le Secrétaire de séance
Fabienne MANSION